



Bulletin régional

Avril 2018

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque



édito

Nous obliger à quitter le métier n'est pas une solution à la crise

peut s'y résigner !
Il y a de la place pour tout le monde. **Notre syndicat ne se résoudra jamais à laisser sur le bord de la route un collègue.**

LA COORDINATION RURALE PRÔNE D'AUTRES SOLUTIONS

Evidemment, nous ne pouvons pas laisser sans solution nos collègues contraints de quitter le métier à cause des décisions désastreuses des gouvernants et du syndicat d'Etat, mais certaines déclarations nous révoltent.

Nous avons le sentiment qu'ils cherchent à nous pousser vers la sortie pour permettre à d'autres de s'accaparer nos biens : la restructuration à marche forcée continue.

On nous taxe parfois d'être utopique, pire même, de ne pas avoir de solutions. Nos actions, ce journal et l'ensemble des documents que nous éditons prouvent le contraire.

Régulation des productions, exception agricole ou TVA sociale, autant d'exemples qui démontrent que nous avons une autre vision pour l'agriculture. Pour cela, nous devons changer de logiciel de pensée en nous affranchissant de la pensée unique habilement

et massivement véhiculée par certains médias.

SYNDICAT DE SOLUTIONS OU SYNDICAT DE SOUMISSION ?

Ces critiques venant du syndicat d'État, qui cogère le système agricole depuis 70 ans, qui muselle les paysans, nous fait doucement rire.

Sur la même période, le nombre d'exploitations a chuté de plus de 80 % ! Nous n'avons jamais été autant endetté, nous n'avons jamais autant travaillé pour gagner si peu !

Ne baissons pas les bras, et ne nous résignons pas à proposer des départs anticipés, pensant que nous nous en sortirons mieux après. Ils continueront à nous demander de produire toujours plus, à moins cher et avec des normes de plus en plus contraignantes.

Avec vous, il est temps que ça change.

Noël Rozé, agriculteur et président de la Coordination Rurale du Morbihan (CR56).

Christiane Lambert, présidente de la FNSEA a récidivé. Une de ses solutions de sortie de crise est d'inciter certains d'entre nous à quitter le métier. Elle prône donc « *un nouvel accompagnement pour ceux qui voudraient décrocher. Une aide à la sortie* » (Source : France Agricole, 28/03/2018).

Déjà dans son temps Xavier Beulin expliquait : « *Il faut des mécanismes pour favoriser les départs à la retraite anticipés ou les reconversions professionnelles.* » (Source : La Nouvelle République – 18/09/2016).

Imaginez un instant les syndicats des cheminots demandant l'ouverture à la concurrence et le plan social qui va avec. Impensable.

Seuls les aveugles ne voient pas les dégâts du libre-échange et de la financiarisation sur la ferme France.

À cela la Coordination Rurale ne

Coordonnées

Coordination Rurale de Bretagne

ZA de la Métairie - Bâtiment le Galilée - 35520 Melesse

Mobile : 06 71 36 68 38

Mail : bretagne@coordinationrurale.fr

www.coordinationrurale.fr/bretagne

Rétrospective

NOVEMBRE : BALANCE TON PORT



Venus de Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, Grand Est même... De nombreux agriculteurs sont venus défendre la profession.

Dans leur viseur : **les importations massives de soja OGM, (soja souvent traité au glyphosate avant la récolte), qui, en plus de ruiner les agriculteurs européens, sont en totale contradiction avec les règles qui nous sont imposées** (la culture OGM étant interdite en France). Pourtant, **l'Europe ferme les yeux sur ces importations et n'a jusqu'à maintenant jamais osé prendre de décision ferme et proposer une alternative sérieuse...**

JANVIER : OÙ VA L'ARGENT DU BEURRE ?

Pour son premier numéro de l'année, "Cash Investigation" a enquêté sur Lactalis, un empire familial opaque dirigé par Emmanuel Besnier, 5^e fortune de France. Le magazine s'est également attardé sur la coopérative Sodiaal, numéro deux du secteur, guère plus transparente. **Le passage de Véronique Le Floc'h a été particulièrement remarqué.** Toutes ses explications sont à retrouver sur notre site internet.



JANVIER : LA CR BLOQUE ENTREMONT POUR AVOIR DES EXPLICATIONS

Ce rassemblement faisait suite à l'intervention de Sodiaal dans l'émission Cash Investigation de France 2. **Insatisfaits des réponses qui ont été données, nous avons demandé des comptes et apporté nos explications. Nous avons dénoncé les dérives des grandes coopératives qui ne défendent plus nos intérêts et fait des propositions.**



FÉVRIER : À LA RENCONTRE DES DÉPUTÉS

Dans plusieurs départements nous avons fait partie du groupe de travail sur le projet de loi pour « l'équilibre alimentaire et une alimentation saine et durable ». **Nous avons proposé plusieurs amendements au projet de loi, notamment concernant la contractualisation.** En effet, la CR a toujours défendu le principe du volontariat. La contractualisation doit être encadrée, mais doit aussi rester optionnelle.



Un syndicat de conviction

VIDÉOS : À VOIR OU REVOIR SUR NOTRE SITE INTERNET !



L'abandon par l'Europe de la régulation des productions et des marchés nous a contraints à nous engager dans un système de spécialisation dans certaines productions, qui sont vendues à des prix très bas, totalement déconnectés de nos coûts de production, entraînant une dégradation colossale de nos revenus. L'UE est de ce fait légèrement excédentaire des productions et

gravement déficitaire pour d'autres. Il est donc impératif aujourd'hui d'instaurer un système de régulation des productions, avec de réels outils permettant de stabiliser les marchés, de redimensionner la production européenne en fonction de la demande et de débouchés stables et de baser les prix sur un plancher supérieur à nos coûts de production.

La CR a conçu avec l'EMB, organisation européenne de producteurs de lait, le programme de responsabilisation des marchés (PRM) pour réguler le marché du lait et permettre un prix rémunérateur et stable pour les éleveurs.

Préserver le foncier, c'est respecter le droit de propriété, mais aussi favoriser la transmission, l'installation et le développement des exploitations.

La CR appelle les collectivités à œuvrer pour la préservation du foncier agricole en ciblant en premier lieu les zones industrielles et commerciales en friche pour la mise en place de nouveaux projets, et en créant des Zones agricoles protégées dont toute modification d'affectation serait soumise à l'avis de la

Chambre d'agriculture. En Bretagne, la CR se mobilise contre le projet de parc d'attraction Avalonys, qui souhaite s'approprier 82 hectares de terres agricoles sur la commune de Guipry-Messac.

Les Chambres CR s'opposent à toute tracasserie administrative empêchant un agriculteur d'agrandir ses bâtiments, de se construire une maison d'habitation sur sa ferme, etc. Enfin, la CR revendique :

- une réforme du statut du fermage plus attractif pour les propriétaires,
- un aménagement de la fiscalité pour les conditions de transmission du foncier



Le Mercosur c'est non !

Après avoir écrit et rencontré les députés, la **Coordination Rurale se mobilise depuis plusieurs semaines pour sensibiliser les consommateurs au danger que représente à la fois pour les éleveurs et pour eux-mêmes, le futur accord avec le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay).**

DES DIZAINES DE MILLIERS D'AGRICULTEURS SACRIFIÉS

Alors que les négociations ont été suspendues début mars, en raison d'un désaccord sur les produits laitiers et sur les indications géographiques, la CR reste vigilante sur une future reprise des négociations. Elle regrette en particulier que la viande n'ait pas été reconnue comme un produit sensible et ait été exclue des négociations, alors que l'UE prévoit d'ouvrir les marchés européens à l'importation de 100 000 tonnes de viande bovine, 100 000 tonnes de volaille et 12 500 tonnes de viande porcine.

Concernant le seul bœuf, ces flux pourraient engendrer une baisse des prix payés aux producteurs de 15%, faisant disparaître jusqu'à 25 000 exploitations. Cela accélérerait la désertification des campagnes et entraînerait une disparition irréversible des prairies et une perte très importante de biodiversité.

Le CETA provoquerait également une harmonisation vers le bas des règles de traçabilité, de contrôle sanitaire, et même de bien-être animal qui font pourtant la qualité de nos viandes.

Croire que les importations seront compensées par des exportations sur d'autres marchés tels que la



Revalorisation des retraites : carton rouge pour le gouvernement

La CR est profondément choquée que le gouvernement bloque la proposition de loi sur la revalorisation des retraites agricoles, votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en février 2017. Rappelons que la situation des retraités agricoles est critique avec une pension moyenne inférieure au seuil de pauvreté.

Inadmissible selon Eugène Baratte, retraité agricole :

« Ce projet faisait l'unanimité des parlementaires, il est scandaleux de repousser une nouvelle fois la question et de laisser les retraités agricoles dans cette situation déplorable et inacceptable. »

Pour la CR il est indispensable, dans un souci de lutte contre les disparités et de justice sociale, de porter le plus rapidement possible le minimum de retraite des agriculteurs ayant une carrière complète à 85 % du SMIC net, comme c'est le cas pour leurs salariés agricoles ayant fait une carrière complète au SMIC, dont ils financent 60 % des cotisations.

Le débat public sur la revalorisation des retraites agricoles reporté au 16 mai doit impérativement permettre au gouvernement de prendre conscience que cette question d'équité entre les assurés sociaux ne peut plus attendre !

SODIAAL *une justification par la preuve*

Depuis l'émission Cash Investigation et la manifestation de janvier devant Entremont dans le Morbihan, Sodiaal a tenté d'expliquer ses points de désaccord via plusieurs articles de presse (Réussir Lait, Terre de Touraine...). Explications qui nous laissent très sceptiques ...



Pourquoi Damien Lacombe n'est-il pas venu en personne répondre à ces questions à Malestroit ?
Pourquoi choisir de répondre systématiquement par médias interposés dans lesquels nous n'avons pas le droit de réponse ?

« D. LACOMBE CROIT QUE LA COOPÉRATIVE EST UN MODÈLE QU'IL FAUT DÉFENDRE ET PROTÉGER, NOUS CROYONS QUE CE SONT LES PRODUCTEURS QU'IL FAUT DÉFENDRE ET PROTÉGER » VÉRONIQUE LE FLOC'H

Toutes les explications avancées par notre syndicat sont en libre accès sur le site internet de la Coordination Rurale de Bretagne.

OPACITÉ RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Dans l'article de *Ouest France* du 26 janvier 2018, Damien Lacombe le « bénévole » dément percevoir de l'argent de la coopérative pour son mandat d'administrateur pendant qu'en même temps un administrateur avoué, à la manifestation de Malestroit, percevoir 2 400 € mensuels.

Évidemment, la Coordination Rurale ne s'oppose pas à la rémunération des administrateurs mais à condition que les coopérateurs soient bien défendus et s'y retrouvent. Ce n'est qu'une question de transparence et surtout de confiance !

Si Damien Lacombe veut apporter la preuve de ses allégations, Sodiaal, à l'instar de nombreuses autres coopératives françaises et notamment européennes, doit publier non seulement les rémunérations et les jetons de présences mais aussi les frais cachés tels que les indemnités de remplacement, de déplacement, les coûts de formation... de ses administrateurs ! Ce sont les producteurs coopérateurs qui les paient, ils ont au moins le droit de savoir où va leur argent !

C'est aussi valable pour les rémunérations des dirigeants salariés et le coût global moyen des cadres (rémunération avec charges, frais d'informatique, téléphonie, véhicule, primes et autres avantages) !

Source : <http://www.coordinationrurale.fr/sodiaal-justification-preuve/>

L'objectif de la Coordination Rurale n'est pas de dénigrer la coopérative. Le rôle d'un syndicat est d'agir pour améliorer le sort de la profession qu'il défend, c'est pourquoi, nous nous posons des questions sur Sodiaal, comme sur toutes les coopératives qui ont changé de périmètre. **Nous voulons simplement comprendre, surtout au vu de l'investissement en parts sociales, l'intérêt supplémentaire que procure la coopération.**

Notre manifestation dans le Morbihan visait à :

- Obtenir des ministères un **audit des grosses coopératives**;
- Exiger la revalorisation des parts sociales lors d'opérations financières telles que la vente de Yoplait;
- **Obliger les coopératives et les entreprises privées à tenir compte des coûts de production**;
- **Limiter le nombre de mandats dans le temps des administrateurs** pour assurer un renouvellement des conseils d'administration.

Dernières actus régionales

LA DGCCRF SE SAISIT DU DOSSIER DES PROMOTIONS PORCINES

En janvier, la section Porcs de la CR avait écrit à la DGCCRF pour lui demander d'enquêter sur des opérations promotionnelles sur de la viande porcine en grande surface. Plusieurs membres de la section avaient en effet été scandalisés par des publicités pour des épaules de porc vendues 1,29€/kg.

Plutôt que des actions d'intimidation, les producteurs bretons de la CR ont choisi de saisir la DGCCRF. Il existe un cadre réglementaire, il convient dans un premier temps de vérifier s'il est respecté.

La DGCCRF a répondu à nos attentes en ouvrant une enquête. Il s'agit d'une première étape pour comprendre comment est constitué ce prix. **Si cette promotion, d'autant plus choquante car elle intervient quelques semaines après la tenue des EGA et la signature d'une charte, s'avère illégale, l'enseigne devra être sanctionnée à la hauteur du préjudice qu'elle fait subir aux producteurs.** Par contre, si un tel prix peut être pratiqué dans le total respect du cadre réglementaire, la CR ne manquera pas d'en tirer les conséquences et d'agir auprès des autorités. **Avec ces prix de vente, qui deviennent par leur répétition la norme pour les consommateurs, les producteurs ne peuvent pas se rémunérer.**

450 €/1 000 LITRES : PRIX INCONTESTABLE POUR LES ÉLEVEURS LAITIERS



Lors du Salon de l'Agriculture, dans le cadre de son partenariat avec l'European Milk Board, la CR a participé à la présentation de l'étude sur les coûts de production du lait en France. Pour Joseph Martin, producteur de lait en Ille-et-Vilaine et président de la CR 35 : « **un prix de 450€/1000 litres doit être atteint au plus vite**

afin que les éleveurs aient enfin une rémunération après trois années sans pour beaucoup ».

Précisons que 450€/1 000 litres ne constitue qu'une moyenne, incluant donc des exploitations déjà amorties, et tenant compte des impasses faites sur certains services pour réduire les coûts. Cela implique que les jeunes installés devraient bénéficier d'un prix encore supérieur pour faire face aux investissements de début de carrière.

La rémunération du travail de l'exploitant à hauteur de 142€/1 000 litres n'est pas une utopie. Cette donnée découle d'une rémunération de 1,5 SMIC, ce qui reste en dessous du salaire net mensuel moyen en France en 2015.

La CR estime que c'est cette étude qui doit servir de base aux indicateurs de coûts de production que la loi « EGA » veut intégrer aux relations commerciales. **Comment de nombreux organismes, notamment centres de gestion et syndicats, peuvent continuer à revendiquer 350€/1 000 litres, c'est-à-dire oublier une rémunération pour l'agriculteur ?** Et Véronique Le Floc'h de conclure que « *finalement nous nous sentons vraiment seuls à défendre les intérêts des producteurs !* ».

Dernières actus régionales

DOUX : QUI SONT LES RESPONSABLES ? QUELLES SONT LES SOLUTIONS ?



L'avenir s'assombrit pour les 270 éleveurs et les 1 200 salariés du groupe Doux. **Pour Bruno Demeuré, éleveur et président de la CR 29, il est temps de prendre des mesures radicales.**

LA COGESTION FAIT SON OEUVRE

En 2016, lors de la reprise du groupe Doux par Terrena, les administrateurs étaient obnubilés par le chiffre d'affaire, sans penser à une stratégie à long terme. Pour Bruno Demeuré : « *Voilà une illustration des conséquences de la cogestion. Ce sont les mêmes personnes que nous retrouvons à*

la tête du vieux syndicat et des coopératives. Ils vantent le tout-export, mais comment lutter contre des pays qui n'ont pas les mêmes normes et les mêmes charges que nous ? ». Désespéré il poursuit : « *Ce sont les agriculteurs et les ouvriers qui payeront la note. Les responsables, eux, paraderont dans les salons et continueront à chuchoter à l'oreille des politiques.* »

MARCHÉ EUROPÉEN, EXCEPTION AGRICOLE ET RÉGULATION

Construit à une époque où le savoir-faire Français était valorisé, le groupe a été mis à mal par la concurrence de pays émergents et leur dumping social et environnemental. « *Aujourd'hui la France importe près de 50% des poulets consommés. Commençons par reconquérir le marché européen* » propose Bruno Demeuré qui a conscience que cela doit se faire de pair avec d'autres solutions : « *À l'heure où les États-Unis pensent à remettre des droits de douane pour endiguer les importations des pays qui usent et abusent de ces distorsions de concurrence, béatement nous continuons à suivre les règles de l'OMC alors que nous savons pertinemment que les dés sont pipés.* »

Il faut donc protéger l'agriculture en instaurant l'exception agricole, à l'image de l'exception culturelle que la France a su obtenir en 1994. Tout ceci doit-être complété par une régulation de la production qui rééquilibrera le rapport de force entre les agriculteurs et les industriels.

QU'EST-CE QU'IL Y A DANS MON ASSIETTE ?

Lors du SIA 2018, nous avons sensibilisé les visiteurs à la traçabilité en leur proposant d'identifier l'origine des produits d'un caddie rempli d'articles de consommation courante. À la grande surprise des participants, sur les neuf produits, un seul mentionnait la provenance des ingrédients.

La CR milite pour que soit rendue obligatoire la mention du pays de provenance pour chaque composant des produits frais et transformés. Ainsi, chaque consommateur pourra connaître leur provenance, leurs modes de production et choisir les produits en toute connaissance de cause.

De nombreux industriels jugent cette mesure impossible à mettre en place, notamment au prétexte du coût important de cette démarche. Ils n'ont pas eu les mêmes états d'âme quand a été imposée cette traçabilité aux éleveurs.

Soutenez le syndicat 100 % agriculteurs

POINT ACCUEIL INSTALLATION 56 : UN PEU D'ORDRE !

Sollicitée par le GAB 56, la CR56 interpelle le préfet et le directeur de la DRAAF sur l'épineux dossier des journées de permanence du point accueil installation (PAI 56).

Ces journées sont jusque là réparties ainsi : 115 jours pour la Chambre d'agriculture, 23 jours pour le GAB56 et ... 92 jours pour les JA ! L'association La Marmite souhaite intégrer le dispositif et pour ce faire, seules les journées du GAB sont ponctionnées !

Pour la CR56, si cette intégration a lieu, il faut revoir le fonctionnement c'est-à-dire **réduire le nombre de journées de permanence de chaque partenaire de manière équitable et cesser de créer la confusion chez les jeunes installés. Le syndicat Jeunes Agriculteurs, n'a pas à assurer les permanences du PAI. Chacun à sa place !**

**RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.COORDINATIONRURALE.FR
ET SUR :**



Bulletin d'adhésion

Nom et prénom :
Raison sociale :
Adresse :
Commune :
Courriel :
Tel portable :

- J'adhère à la CR des Côtes d'Armor (CR 22) pour 85 €
 J'adhère à la CR du Finistère (CR 29) pour 80 €
 J'adhère à la CR d'Ille-et-Vilaine (CR 35) pour 80 €
 J'adhère à la CR du Morbihan (CR 56) pour 75 €
 Je souhaite soutenir l'action de la Coordination Rurale par un don complémentaire : _____ €

Je suis producteur de :

- Grandes Cultures
 Bovin viande
 Bovin lait
 Ovin
 Caprin
 Porcin
 Aviculture
 Légumes
 Autre. Précisez :

Signature

Bulletin à retourner complété et signé, accompagné du règlement à :
Coordination Rurale, ZA La métairie - Bâtiment le Galilée - 35520 Melesse